

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Code RNCP : 30997

Intitulé

Assistant de structure vétérinaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
IPAM Institut privé de para-médical SupVéto, Compagnie toulousaine d'enseignement et de formation (CTEF)	Président, Président

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

212t Soins des animaux, soins vétérinaires

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La désignation classique du métier exercé est assistante vétérinaire, aide de vétérinaire, auxiliaire de soins vétérinaires, auxiliaire de soins aux animaux, auxiliaire de santé animale, auxiliaire de vétérinaire. Il exerce son activité sous la responsabilité d'un ou plusieurs vétérinaires. Il ou elle est intégré[e] au sein de l'équipe et réalise certaines tâches en totale autonomie et assiste le/les praticiens lors des consultations examens, et interventions. En complément de ses fonctions principales, le titré peut aussi exercer les métiers de soigneur, vendeur et conseiller en animalerie, et devenir éleveur d'animaux.

Le possesseur de la certification exerce les fonctions d'assistante d'un vétérinaire afin de le libérer de toutes les tâches qui ne nécessitent pas son expertise légale.

Ce personnel doit assurer en autonomie ; accueil, réception et secrétariat, gestion et comptabilité du cabinet, vente de produits (type petfood), hygiène et maintenance des locaux, du matériel et des tenues de travail. De plus avec le vétérinaire ; assistance technique en consultation, aux soins, aux examens, à la radiologie et à la chirurgie au niveau du matériel, des locaux, de l'animal en effectuant une assistance pré-per et post opératoire. Enfin ce personnel assure le conseil et la vente des produits vétérinaires sans prescription et gère les stocks de produits et matériel.

Par sa formation scientifique l'assistant vétérinaire est capable de suivre l'évolution technologique du métier et de s'adapter aux nouvelles exploitations comme les CHV (Centre Hospitalier Vétérinaire).

Capacités attestées :

- De mettre en œuvre son poste de travail, d'utiliser les outils et les équipements présents à l'accueil de la structure, afin d'assurer le secrétariat courant de l'entreprise et de gérer les encaissements afin de satisfaire à l'activité « gestion administrative » dans sa fonction d'accueil et de relation avec la clientèle.
- De renseigner, de conseiller et d'orienter les clients en fonction de ses attentes, et ses besoins, et d'évaluer les contextes d'urgence le cas échéant. Cela devant se faire avec l'ensemble de règles de savoir-faire et de savoir-vivre que requiert la vie professionnelle et le travail en équipe. Il s'agit de maîtriser les techniques pour satisfaire à la relation clientèle, qu'elle soit physique ou au téléphone.
- De conseiller et de recommander les produits nécessaires à la vente, ainsi que d'avoir les arguments pour susciter l'acte d'achat. Pour cela, le ou la candidat(e) devra assurer le suivi et la gestion des stocks ainsi que les commandes. Il ou elle devra pouvoir délivrer les prescriptions médicales selon les ordonnances établies par le praticien. L'ensemble de ces compétences a pour but d'assurer son activité « conseil, recommandations et vente » auprès de la clientèle.
- Il ou elle devra mettre en œuvre l'ensemble des protocoles et procédures d'hygiène et de sécurité, vis-à-vis des animaux, des collègues, de la clientèle, et des équipements mis à sa disposition pour réaliser son travail. Au delà de cela, il ou elle devra aussi mettre en œuvre les procédures pour l'élimination des déchets (de toutes sortes) et les protocoles pour parer au risque de contagion et limiter la prolifération de celle-ci.

- Il ou elle devra connaître, maîtriser, assurer et transmettre les bons gestes de soins et d'entretien des animaux pour pouvoir les appliquer dans le cadre (avant, pendant et après) d'une hospitalisation ou d'examen.
- Il ou elle devra être une aide et une assistance technique au praticien dans la préparation du matériel et des espaces de consultation et/ou de chirurgie. Il ou elle devra assister le praticien lors de ses intervention, en pratiquant les contentions adaptées, lors de la présentation et la manipulation des instruments, et en procédant à la réalisation de certains des examens.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cabinets, hôpitaux et cliniques Vétérinaires
 Parc animalier, élevage, zoo
 Laboratoire vétérinaire

Assistant Vétérinaire
 Aide de Vétérinaire
 Auxiliaire de soins vétérinaires
 Educateur animalier

Codes des fiches ROME les plus proches :

- A1501 : Aide aux soins animaux
- A1408 : Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie
- D1210 : Vente en animalerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend 5 unités d'enseignement ;

- Accueil et relation clientèle
- Conseil, ventes et gestion de stocks
- Hygiène et sécurité
- Soins aux animaux
- Assistance et aide technique.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		1 Vétérinaire extérieur Président 1 Vétérinaire 2 ASV 3 membres de l'équipe pédagogique
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		1 Vétérinaire extérieur Président 1 Vétérinaire 2 ASV 3 membres de l'équipe pédagogique
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X		1 Vétérinaire extérieur Président 1 Vétérinaire 2 ASV 3 membres de l'équipe pédagogique

		Oui	Non
Accessible en Nouvelle Calédonie			X
Accessible en Polynésie Française			X
LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS		ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Assistant de structure vétérinaire" avec effet du 01 juin 2014, jusqu'au 21 juillet 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Réseau supveto France : www.supveto.com
 SupVéto Lille : www.supveto-lille.fr
 Supveto Toulouse : www.supveto-toulouse.fr
 SupVéto Rouen : www.supveto-rouen.com
 SupVéto Orléans : www.supveto-orleans.fr
 SupVéto paris : www.supveto-paris.fr
 Supveto Besançon : www.supveto-besancon.com
 SupVéto Aix en Provence : www.supveto-aix.com
 SupVéto Lyon : www.supveto-lyon.fr/
 SupVéto Avignon : www.erudis-formation.fr/formations/
 SupVéto Metz : www.supveto-metz.fr
 SupVéto Angers : www.cps-ecoles-angers.com/formations/14/112/assistant-e-veterinaire.html
 SupVéto Bordeaux : www.isvm.com/formations/sup-veto-bordeaux.html
 SupVéto Montpellier : supvetomontpellier.fr

SUPVETO

Lieu(x) de certification :

IPAM Institut privé de para-médical SupVéto : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [SUPVETO Lille Tourcoing]
 IPAM Institut privé de para-médical SupVéto : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [SUPVETO Aix en Provence]
 IPAM Institut privé de para-médical SupVéto : Bourgogne Franche-Comté - Doubs (25) [SUPVETO Besançon]
 IPAM Institut privé de para-médical SupVéto : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Hérault (34) [SUPVETO Montpellier]
 IPAM Institut privé de para-médical SupVéto : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [SUPVETO Toulouse]
 IPAM Institut privé de para-médical SupVéto : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [SUPVETO Paris]
 IPAM Institut privé de para-médical SupVéto : Centre - Loiret (45) [SUPVETO Orléans]

IPAM Institut privé de para-médical SupVéto : Normandie - Seine-Maritime (76) [SUPVETO Rouen]

IPAM Institut privé de para-médical SupVéto : Pays de la Loire - Maine-et-Loire (49) [SUPVETO Angers]

IPAM Institut privé de para-médical SupVéto : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [SUPVETO Lyon]

IPAM Institut privé de para-médical SupVéto : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Vaucluse (84) [SUPVETO Avignon]

IPAM Institut privé de para-médical SupVéto : Alsace Lorraine Champagne-Ardenne - Moselle (57) [SUPVETO Metz]

IPAM Institut privé de para-médical SupVéto : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [SUPVETO Bordeaux]

IPAM - SupVéto
17 rue des Ursulines
59200 Tourcoing

CTEF
10 rue des arts
31000 Toulouse

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- IPAM - Sup Véto Lille - 17 rue des Ursulines - 59200 Tourcoing
03 20 25 58 58
- CTEF - Sup Véto Toulouse - 3ter Boulevard Lascrosses - 31000 Toulouse
05 34 31 66 11
- ROUENSUP - SupVéto Rouen - 18 place Saint Marc - 76000 Rouen
02 35 70 02 02
- IFD - SupVéto Paris - 171 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine
01 70 82 88 77
- CITE FORMATION - SupVéto Orléans - 124 rue du Faubourg Bannier - 45000 Orléans
02 38 42 76 67
- ESCAGI – SupVéto Aix en Provence - 9, cours des Arts et Métiers - 13090 Aix en Provence
Tél 04 42 69 00 24
- ISFIP - SupVéto Lyon - 181/203 av Jean Jaurès - 69007 Lyon
04 37 66 48 85
- FORMATIVES - SupVéto Angers - Guinezer - chemin du pont - 49070 Beaucouze
- COURS BIOMEDAL - SupVéto Besançon - 7 rue Andrey - 25000 Besançon
03 81 82 10 50
- PROVENCE FORMATION - SupVéto Avignon - 95 allée Camille Claudel - 84000 Avignon
04 90 82 15 00
- IFD - SUPVéto Metz - 7 rue Edouard Belin - 57070 Metz
03 87 78 08 08
- COD – ASVM - SupVéto Bordeaux - 89 quai des Chartrons - 33300 Bordeaux
05 56 31 01 73
- Cours Galien – SupVéto Montpellier - Espace Pitot - 230 Place Jacques Mirouze - 34000 Montpellier
Tél : 06 59 57 03 72

Historique de la certification :